



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel
pour publication immédiate

N° 90/10

Le 15 juin 1990

Affaire de l'Incident aérien du 3 juillet 1988
(République islamique d'Iran c. Etats-Unis d'Amérique)

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Par ordonnance du 12 juin 1990, le Président de la Cour a reporté au 24 juillet 1990 la date d'expiration du délai pour le dépôt du mémoire de la République islamique d'Iran et au 4 mars 1991 celle du délai pour le dépôt du contre-mémoire des Etats-Unis d'Amérique.

Cette ordonnance a été rendue à la demande de la République islamique d'Iran et après que les Etats-Unis d'Amérique eurent fait connaître leurs vues.

La suite de la procédure a été réservée.